



**Rubrique Repères
pour agir**
en promotion de la santé

n° 33 Juillet
2017

Priorités régionales et priorités locales : le défi de l'interface

Les projets régionaux de santé en cours d'élaboration réaffirment la place centrale de la prévention, l'organisation des soins au plus près des patients, le renforcement de la démocratie sanitaire, la maîtrise des coûts internes et externes.

Tous définissent des orientations d'envergure, en capacité de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Dans ce cadre, le croisement et la qualité des relations avec les territoires et leurs priorités sont des critères de réussite incontournables.

La concertation, un défi d'actualité

L'impulsion régionale, liée à des enjeux majeurs de santé publique, doit être relayée et mise en œuvre dans des contextes territoriaux variés, associant une multitude de partenaires et de professionnels engagés dans divers champs d'intervention.

Le défi de la concertation entre l'échelle régionale et locale est plus que jamais d'actualité. Il vise à démultiplier les forces en présence tout en prenant en compte les écarts éventuels entre stratégies respectives. La recherche d'équilibre entre des processus de déconcentration et de décentralisation est au cœur de cette concertation et participe à la fluidité recherchée entre niveaux régionaux et locaux.

A l'échelle régionale, de nombreux projets « structurants » déterminent les grandes orientations : les plans régionaux santé environnement (PRSE 3), l'accès aux soins et le parcours adapté des personnes en situation de handicap (une réponse accompagnée pour tous), le renforcement des soins de proximité via les Pactes territoires santé, les groupements hospitaliers de proximité, le déploiement des parcours de santé par pathologie et/ou par public en sont quelques exemples.

Une interaction attendue

L'interaction entre les priorités régionales et leurs modalités d'application locale est facilitée par des structures en position d'interface. De nombreux acteurs et coordinations locales assument ce rôle de « traducteur », de « passeur » entre les différents niveaux : les délégations départementales ARS, via notamment les missions des animateurs territoriaux, les élus locaux et leurs équipes, les coordinations des contrats locaux de santé, les conseils locaux de santé mentale, les représentants des nouveaux conseils territoriaux de santé...

Au croisement des priorités régionales et locales, 7 conseils pour avancer

Acteur local, vous souhaitez initier votre programme sur une thématique de santé...

- 1 > Connaissez-vous les différents plans et priorités existants dans ce domaine ?
- 2 > Identifiez les meilleurs interlocuteurs : les référents des plans, les chargés de mission ARS, les témoins institutionnels...
- 3 > Adossez-vous aux préconisations tournées vers l'action, aux réflexions engagées en région. Appropriez-vous les orientations principales.
- 4 > Repérez la nature des croisements entre votre future action et les objectifs régionaux.
- 5 > Etudiez les liens possibles avec votre territoire (lieu d'application ? d'expérimentation ?)
- 6 > Repérez d'autres acteurs qui, sur le même territoire, investissent le sujet et partagent vos préoccupations...
- 7 > Imaginez les possibles rencontres avec eux...





Les acteurs et dispositifs de l'interface

La délégation départementale de l'ARS remplit une mission de proximité. Elle représente la direction générale et est l'interlocuteur privilégié des élus et des professionnels de santé sur leur territoire. Attentive au développement des projets territoriaux, elle suit particulièrement les avancées des établissements publics de coopération intercommunale. Le Délégué Départemental a vocation à expliciter les interactions qui peuvent exister entre les niveaux régionaux et locaux.

Le contrat local de santé, un ensemble pour le territoire

Le contrat local de santé, qui s'envisage comme une déclinaison du projet régional de santé sur un territoire donné, s'appuie sur ses grands objectifs. Outil de territorialisation de la politique de santé, le contrat local de santé décline les priorités du PRS au niveau local, en tenant compte des besoins identifiés sur son périmètre d'intervention. Œuvrant à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé, il permet de mieux coordonner les actions sur les territoires vulnérables, volontaires pour un engagement contractuel.

La place centrale des élus

A travers l'ensemble de leurs compétences, notamment sociales mais aussi urbaines, les collectivités territoriales détiennent des leviers importants en matière de santé. Elles sont des relais locaux pour les politiques territoriales. Clés de l'efficacité, elles sont au carrefour du besoin, de la demande et de la réponse.

Les temps d'explicitation et les modes de croisement des priorités régionales et locales sont utiles au sein des différents comités de pilotage en présence (CLS, Conseil local en santé mentale, Contrat de ville...).

Le Conseil territorial de santé

Nouvelle instance créée par la loi de modernisation de notre système de santé, le Conseil territorial de santé est amené à prendre une place majeure dans le fonctionnement de la démocratie en santé. Lieu d'expression et de proposition qui s'inscrit dans la proximité, il vise à faire dialoguer l'ensemble des acteurs, pour mieux cerner les besoins des territoires et permettre l'émergence d'une expertise partagée.

Parmi ses missions, la participation à la réalisation du diagnostic territorial, la contribution à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du projet régional de santé, la veille à la conservation des spécificités des dispositifs et des démarches locales fondées sur la participation des habitants, sont essentielles.



La fluidité entre échelons régionaux et locaux, des exemples ?

Les exemples sont nombreux dans les domaines de la promotion de la santé :

- > Une action menée en milieu scolaire offre davantage de pertinence lorsqu'elle croise les orientations de l'Education nationale sur les parcours éducatifs de santé.
- > Une initiative dans le champ des compétences psycho-sociales aura davantage de potentialité de développement lorsque ses objectifs cadrent avec un opérateur régional qualifié.
- > Un projet engagé localement dans le champ des addictions trouvera davantage d'écho si ses axes entrent en cohérence avec le plan national d'action « Bien être et santé des jeunes ».
- > Un programme portant sur l'amélioration des parcours de santé démontre l'intérêt d'interagir entre les niveaux régionaux et locaux : les parcours liés à la santé mentale, aux situations de précarité, illustrent la pertinence des concertations nécessaires entre les différents territoires.
- > Une action centrée sur le développement de l'activité physique sera d'autant plus reconnue si elle rejoint les recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS) et du Plan Régional Sport Santé Bien Etre (PRSSBE).

Photos : lhconseil
Graphisme JH.crea

**Vous souhaitez continuer à recevoir cette rubrique ?
N'hésitez pas à nous contacter !**



Flash code :
DécouvrezLhconseil
avec votre mobile

Luc HINCELIN, Lionel EUSTACHE
Agence LH conseil
repereshconseil@gmail.com
www.lh-conseil.fr
03 20 95 98 37



Régulièrement référencés, les éclairages de Luc Hincelin alimentent la documentation consacrée aux outils et à la méthodologie. Ils proposent des repères sur les pratiques et les modes d'intervention en éducation et promotion de la santé. Avec expertise et pédagogie, l'auteur s'appuie sur les tendances d'aujourd'hui et diffuse une rubrique qui s'adresse à tout porteur de projet.

LH conseil, agence en promotion de la santé, initie et accompagne vos diagnostics territoriaux de santé, vos créations d'outils et de méthodes, vos évaluations accompagnées. Collectivité territoriale, institution ou association, vous trouverez auprès d'elle une aide pour vos interventions et des conseils au bénéfice de votre action.